



Compte-rendu de la réunion CHSCT extraordinaire du 3 mai 2017

Pour cette séance l'ordre du jour était composé de 2 points

- 1) Consultation sur la déclinaison des principes directeurs sur le renforcement de l'appui aux agences
- 2) Règlement intérieur

Point 1

La CGT dénonce une fois de plus la mauvaise lecture de la direction quant à ce que sont ou ce que devrait être des documents élaborés pour le CHSCT. La direction nous fournit des documents dont un nommé « *Impacts* », document dans lequel on ne trouve aucun élément qui nous permette de mesurer les risques psycho sociaux.

Ce dossier est bâclé, on nous explique qu'il y a eu un groupe de travail d'environ 30 personnes sans aucune transparence. Qui y a été associé ?.....Un grand mystère !

On peut noter qu'il n'y a aucune clarification dans les missions des différents acteurs (DR, DT et plateforme) Aucune concertation avec les collaborateurs concernés.

Comme dans notre précédent compte-rendu, nous ne pouvons que regretter que des sites (Vire et Verneuil Sur Havre) soient rattachés à des départements qui ne sont pas leurs départements d'appartenance ce qui risque de compliquer le travail avec les partenaires et la mise en œuvre des mesures.

Nous pouvons penser que la diffusion des informations ne sera pas facilitée par l'existence de nouvelles strates hiérarchiques

Une fois de plus la CGT a dénoncé fortement un agenda effréné, un manque de temps réel, des impératifs calendaires qui ne nous permettent pas de travailler, de s'approprier, de s'informer et de rendre un avis sur des dossiers importants, impactant le fonctionnement de notre établissement ainsi que modifiant des métiers

A ce jour nous n'avons aucun éclairage sur la finalité d'un tel projet, nous n'avons toujours pas compris quel est le sens de ce projet.

Le ressenti actuel des collègues est qu'il pourrait y avoir une mise en compétition DT / DR

Nous avons fait une déclaration dans ce sens en séance

Vos élus CGT vont rester en vigilance sur cette fusion, le maintien des leurs expertises métier pour les collègues qui le souhaitent et sur le respect des missions de la DR et des DT. Nous resterons en veille sur le déroulé de cette fusion.

Au moment des votes, la CGT et la CGC-CFE se sont prononcés contre ce projet.
Le SNU n'a pas pris part au vote
La SNAP et la CFDT votent pour

Nous avons déclaré en toute transparence que nous aurions souhaité demander une expertise, idée qu'aucune des autres organisations syndicales présentes n'a retenu. Pourtant, nous avons des remontées de plusieurs collègues, dans le respect de la demande d'anonymat, communiqué à toutes les autres organisations syndicales.

Point 2

La CGT regrette qu'après des séances multiples, le Règlement Intérieur, adopté hier en séance à l'unanimité, ne soit quasiment pas plus favorable que le cadre légal.

Il fallait un règlement intérieur, vive le règlement intérieur ! Qu'il soit là ou pas, rien ne change dans ce fonctionnement que l'on dénonce régulièrement et qui ne permet pas de constater les notions de respect dû à chacun d'entre nous en instance. Quid de l'engagement de la direction de nous fournir de vrais documents CHSCT, d'horaires de CHSCT décents, d'ordre du jour cohérents avec le temps alloué à l'instance (demi-journée pour 5 à 7 points).

Ce règlement intérieur a fait plusieurs fois l'objet d'amendements de notre part. Sans notre vigilance et notre réactivité ce règlement peu satisfaisant, nous aurait mis en difficulté pour travailler.

Votre élue CGT au CHSCT : Christine CONTESSE

Représentante syndicale CGT : Anne DETRUIT

.....

*Si vous souhaitez adhérer à notre syndicat contacter les militants
ou imprimez l'exemplaire du bulletin d'Adhésion 2017
que nous vous proposons ci-dessous.*



Bulletin d'Adhésion CGT Pôle emploi Basse-Normandie **Année 2017**

Nom : Prénom :
Adresse :
Site, Service, Unité :
Tel : E-Mail :@

A retourner auprès du militant de votre choix